



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

## **Comité permanent du patrimoine canadien**

---

CHPC



NUMÉRO 035



2<sup>e</sup> SESSION



41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mercredi 25 février 2015**

**Président**

**M. Gordon Brown**



## Comité permanent du patrimoine canadien

Le mercredi 25 février 2015

• (1540)

[Traduction]

**Le président (M. Gordon Brown (Leeds—Grenville, PCC)):**  
Bonjour à tous.

Nous en sommes à la 35<sup>e</sup> séance du Comité permanent du patrimoine canadien.

Nous poursuivons notre étude sur l'industrie canadienne du long métrage.

Nous allons entendre aujourd'hui des témoignages par vidéoconférence. Tout d'abord, de North Vancouver (Colombie-Britannique), nous accueillons M. Peter Leitch, qui est président de North Shore Studios ainsi que de la Motion Picture Production Industry Association of British Columbia. Il est accompagné d'un membre de cette association, M. Shawn Williamson, président de Brightlight Pictures. Toujours via vidéoconférence, mais de Toronto cette fois, nous recevons M. Paul Bronfman, président et directeur général de William F. White International Inc.

Vous avez droit à 10 minutes pour vos déclarations préliminaires, et nous allons débiter par M. Leitch.

Vous avez la parole.

**M. Peter Leitch (Président de Motion Picture Production Industry Association of British Columbia, président, North Shore Studios):** Monsieur le président, et messieurs les membres du comité, nous vous remercions de nous donner l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui. Nous voulons également vous remercier d'avoir pris l'initiative de cette étude sur l'industrie canadienne du long métrage.

Je m'appelle Peter Leitch, et je suis président de North Shore Studios et de Mammoth Studios. Je préside également la Motion Picture Production Industry Association of B.C. Je suis accompagné aujourd'hui de Shawn Williamson, président de Brightlight Pictures, un des membres de notre association.

L'industrie canadienne du long métrage contribue grandement à la croissance de l'économie créative au pays. Grâce à notre industrie, les nombreux créateurs de talent de toutes les régions du Canada ont accès à des emplois rémunérateurs. Non seulement l'industrie cinématographique contribue-t-elle amplement à l'assiette fiscale canadienne, mais il est aussi bien établi que l'apport du secteur créatif dans son ensemble permet de façonner des collectivités offrant une meilleure qualité de vie. Notre industrie novatrice est en constante évolution et nous sommes partie prenante à une production mondiale de contenu créatif dont la valeur dépasse le billion de dollars.

La croissance de l'industrie cinématographique au Canada continue de dépendre en grande partie du soutien du gouvernement fédéral par le truchement de ses programmes de crédits d'impôt, tant pour le contenu canadien que pour les services de production, lesquels sont plus souvent qu'autrement offerts à des studios établis à

Los Angeles, et via le Fonds du long métrage du Canada qui est administré par Téléfilm Canada. En 2013-2014, la valeur de la production totale en contenu canadien pour les films seulement a dépassé les 375 millions de dollars, ce qui a permis la création d'emplois à hauteur de 8 100 équivalents temps plein. Au cours du même exercice, le marché de la production de films étrangers — à titre d'exemple, en Colombie-Britannique, quelque 80 % du travail consiste à offrir des services pour la production de contenu étranger — a atteint une valeur de 857 millions de dollars pour un peu plus de 18 000 équivalents temps plein.

Nous appuyons sans réserve les recommandations formulées par l'Association canadienne de la production médiatique quant aux changements à apporter aux programmes existants.

Si l'on veut favoriser le développement de l'industrie canadienne du long métrage en Colombie-Britannique, il faudrait absolument éliminer d'abord et avant tout le rajustement à la baisse en fonction des crédits d'impôt provinciaux. Les incitatifs provinciaux ciblés, qui peuvent varier d'une province à l'autre, ne devraient pas influencer sur les différents niveaux de crédits d'impôt accessibles au pays, et ce problème serait évité si l'on ne déduisait pas les crédits provinciaux avant de calculer les crédits fédéraux. Il faudrait également rétablir le financement de Téléfilm Canada qui a été réduit de 10 % afin de stimuler la production de films et de créer de nouveaux emplois.

Par ailleurs, il serait extrêmement avantageux que l'on puisse consentir des avances au titre des crédits d'impôt à recevoir aux producteurs admissibles qui doivent emprunter les sommes correspondantes pour financer leur travail avant de toucher les crédits en question. C'est une mesure qui entraînerait des coûts minimes pour le gouvernement, mais qui serait très profitable pour les producteurs canadiens.

Je vais maintenant laisser la parole à mon collègue, Shawn Williamson.

**M. Shawn Williamson (Membre de Motion Picture Production Industry Association of British Columbia, président, Brightlight Pictures):** Merci de me donner l'occasion de prendre la parole aujourd'hui.

Je suis producteur de films et de télévision et je dois composer quotidiennement avec bon nombre des enjeux dont Peter vient de vous parler. Notre entreprise, Brightlight Pictures, est active dans l'industrie de la production depuis une quinzaine d'années. Nous sommes installés à Vancouver et nous avons eu la chance de tourner des films un peu partout sur la planète. Nous en avons fait dans toutes les régions du Canada, aux États-Unis et à peu près sur tous les continents.

Nous venons de produire pour Sony un film intitulé *L'interview qui tue!*, de même qu'une oeuvre canadienne, *The 9th Life Of Louis Drax*, dans le cadre d'une coproduction canado-britannique. Ce travail est le fruit des relations que nous avons pu établir au fil des ans à la faveur de différentes productions qui ont bénéficié de nos services. Nous avons eu la chance de pouvoir mettre en scène dans cette coproduction Jamie Dornan, la vedette de *Cinquante nuances de Grey*. On mettra la dernière main au cours des prochains mois à ce film produit au Canada qui saura, espérons-le, plaire à la critique et devenir un succès financier.

Il y a bien des années, nous avons offert des services de production pour le film *50/50* tourné par Lionsgate et Summit à Vancouver. Cette comédie sur le thème du cancer mettait en vedette Seth Rogen qui était également l'un des producteurs. Les liens que nous avons pu établir grâce à ce film et à différentes autres productions semblables au fil des ans se traduisent souvent par des possibilités d'acquisition et de mise en marché à Hollywood. Comme Peter l'a laissé entendre, le développement de notre industrie à Vancouver est dicté en grande partie par ce qui se passe à Los Angeles. Notre entreprise combine donc les services offerts pour des productions comme *50/50*, et les créations locales comme *La voix des morts*, *Gunless*, un film financé par Téléfilm, ou *The 9th Life Of Louis Drax*. La gamme de nos activités est très étendue; cela va des simples projets de services jusqu'au contenu télévisuel et cinématographique entièrement produit chez nous, en passant par les coproductions où notre participation peut aller de 20 % jusqu'à 80 %.

Dans la mesure du possible, nous tentons de capitaliser sur nos liens avec Hollywood afin de produire des oeuvres de qualité qui pourront également être vendues sur les marchés internationaux. Comme cette approche nous a valu un certain succès jusqu'à maintenant, on peut dire que cela fonctionne, tout au moins pour nous. Nous misons sur des intervenants canadiens de l'industrie cinématographique, comme le Festival international du film de Toronto (TIFF), sans doute le plus important en Amérique du Nord, pour mettre en vitrine nos films afin de pouvoir les offrir et les vendre sur le marché. Nous étions présents au gala d'ouverture comme à celui de clôture, et plusieurs de nos films ont été présentés dans les divers volets du festival. Le soutien offert par l'industrie au moyen d'outils comme le TIFF est donc crucial pour notre développement futur.

Les différents groupes de l'industrie dans l'Ouest canadien ont également discuté de la question du Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens (BCPAC) et du système de points qui est actuellement utilisé. Nous nous demandons s'il ne faudrait pas modifier ce système et tout le mode de fonctionnement; on pourrait notamment assouplir les critères pour nous permettre d'introduire des éléments propices au financement. L'industrie a beau être très forte et dynamique au Canada, il n'en demeure pas moins que les États-Unis conservent leur mainmise sur le secteur. J'ai produit des films financés par des Allemands qui sont venus à Vancouver pour « tourner un film américain ». Des gens de partout sur la planète viennent donc à Vancouver, Toronto, Montréal ou Winnipeg pour tourner des films qui semblent avoir été faits à Hollywood. Le fait est que l'avenir financier de notre industrie dépend dans une large mesure de la façon dont nous pourrions capitaliser sur tout ce talent que nous offrent vedettes, acteurs, scénaristes et réalisateurs.

Depuis toutes ces années, j'ai produit plusieurs films canadiens qui ont su trouver leur public au pays, mais n'ont eu qu'un auditoire très limité à l'extérieur du Canada. C'est un aspect que nous pourrions chercher à améliorer. Peter a déjà abordé quelques autres pistes de

solution comme la possibilité d'éviter d'avoir à emprunter en attendant nos crédits d'impôt. Ce sont autant d'éléments qui peuvent aider nos petites entreprises à épargner en réduisant les sommes dues aux banques.

Je crois que je vais en rester là pour l'instant.

• (1545)

**Le président:** Très bien, merci à vous deux pour cet exposé.

Nous nous déplaçons maintenant du côté de Toronto pour entendre ce qu'a à nous dire M. Bronfman. Vous avez la parole pour les 10 prochaines minutes.

**M. Paul Bronfman (président et directeur général, William F. White International Inc.):** Merci.

Comme Shawn est un client de mon entreprise, vous me permettez de le remercier pour sa fidélité au long de toutes ces années.

Monsieur le président, messieurs les vice-présidents, et messieurs les membres du comité, je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître devant vous.

Je m'appelle Paul Bronfman et je suis président et directeur général du Comweb Group ainsi que de William F. White International Inc. Dans l'industrie, on nous connaît simplement sous l'appellation de Whites. Je suis aussi président du conseil d'administration de Pinewood Toronto Studios. Dans mes temps libres, je suis fier d'être membre du conseil d'administration de Film Ontario. Je fais aussi partie du conseil d'administration de l'Association de la production médiatique canadienne et de la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario. Et pour être sûr de ne jamais m'ennuyer, je suis aussi membre du conseil de l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision. La présente semaine est d'ailleurs tout à fait particulière pour l'académie, car nous allons remettre les prix Écrans canadiens qui permettront à de nombreux longs métrages dont il est question aujourd'hui de se distinguer.

Je suis accompagné par M. David Hardy, un collègue que vous ne voyez pas à l'écran, mais qui a bien meilleure apparence que moi, je vous prie de me croire. Il m'aide à tourner les pages, car je n'ai plus un excellent contrôle de mes mains en raison de la sclérose en plaques. Il est vice-président responsable de nos relations avec l'industrie et le gouvernement pour Whites et Comweb.

J'aimerais aussi vous dire que je suis vraiment ravi de comparaître en même temps que mon vieil ami, Peter Leitch, avec lequel j'ai travaillé à North Shore Studios en compagnie du regretté Stephen J. Cannell il y a quelque 27 ans à Vancouver. Peter et moi sommes demeurés bons amis depuis. Il a assisté aux mitsvas de mes enfants; c'est l'un des chefs de file de l'industrie à Vancouver.

Au nom de mes collègues chez Whites et dans toute l'industrie, je tiens à remercier le Comité permanent du patrimoine canadien d'entreprendre cet examen en profondeur de l'industrie canadienne du long métrage, un segment de notre secteur dont l'importance culturelle n'a d'égal que son caractère énigmatique. C'est une industrie qui a toujours fonctionné sous pression.

Par ailleurs, je m'en voudrais de ne pas exprimer mes réserves importantes quant à la façon dont on a procédé en ne nous accordant que trois jours ouvrables pour préparer un mémoire sur un sujet aussi important que l'industrie du long métrage au Canada. Il aurait été vraiment préférable que nous disposions d'un peu plus de temps. Nous avons dû mettre les bouchées doubles, mais nous y sommes parvenus.

Depuis maintenant 52 ans, soit depuis sa création le 1<sup>er</sup> avril 1963, Whites offre du matériel de production à la fine pointe de la technologie à ses clients de partout au pays. Comme c'est le cas pour toute l'industrie, notre clientèle comprend à la fois des producteurs canadiens et étrangers, surtout en provenance des États-Unis. Whites offre ses services pour tous les genres de productions, de celles des grands studios américains faisant appel à des réalisateurs oscarisés jusqu'aux projets bénéficiant d'un microbudget de Téléfilm Canada pour une première oeuvre, en passant par les producteurs canadiens, les réalisateurs et tout ce qu'on peut retrouver entre ces deux extrêmes.

Whites a des bureaux à Halifax, Toronto, Winnipeg, Calgary et Vancouver. Nous travaillons également en partenariat avec une entreprise de Budapest, en Hongrie.

Jusqu'à 2012, nous avons aussi un bureau à Regina où l'on trouve une communauté cinématographique en pleine effervescence. Il y a là-bas des gens de talent, mais le gouvernement provincial au pouvoir a décidé, dans sa grande sagesse, que notre industrie devait s'éteindre. Nous avons donc malheureusement dû fermer notre bureau à Regina. Nous espérons que M. Wall et ses collaborateurs finiront par entendre raison pour revenir sur leur décision et rétablir une partie des crédits d'impôt. Sans cela, la Saskatchewan ne fait malheureusement plus partie de nos destinations de prédilection.

Notre entreprise devient partie intégrante du tissu social de chacune des collectivités où nous exerçons nos activités. Aux fins de la discussion d'aujourd'hui, nous allons parler de productions de service pour désigner les productions étrangères, principalement américaines dans les faits, dont la propriété intellectuelle demeure à l'extérieur de nos frontières. La production canadienne est celle qui est sanctionnée par le BCPAC d'une manière générale, avec une propriété intellectuelle demeurant au pays sous contrôle canadien.

● (1550)

J'en arrive maintenant à la question posée par le comité. Si j'ai bien compris, vous vouliez savoir dans quelle mesure les programmes gouvernementaux de financement sont efficaces.

Disons d'entrée de jeu que le soutien du gouvernement fédéral à l'industrie canadienne du long métrage est essentiel et qu'il l'a toujours été. Notre position géoculturelle est sans équivalent à l'échelle planétaire. Nous occupons une superficie de 5 000 milles de long par 100 milles de large. Dans les faits, tous les Canadiens vivent à proximité des États-Unis. Lorsque nos voisins du Sud éternuent, nous risquons fort de nous enrhummer. Je suis moi-même aux prises avec un rhume particulièrement coriace, et c'est parce que je reviens des États-Unis. Nous parlons de plus la même langue. D'une manière générale, notre culture est très similaire à celle des Américains.

Le retrait ou l'absence des investissements gouvernementaux dans le contexte canadien réfractaire au risque au sein duquel nous vivons et travaillons serait synonyme de désastre immédiat pour l'industrie canadienne du long métrage. Pendant que du côté américain, les investisseurs privés injectent d'énormes sommes d'argent dans le développement de projets et le financement de productions, tant par les studios que par les indépendants, nous devons du côté canadien faire sans cesse des pieds et des mains pour trouver des fonds pour le développement de projets, et je ne vous parle même pas du financement des productions. C'est ainsi que l'industrie du financement d'appoint, dont mes collègues de Vancouver vous ont parlé, prospère et réalise de jolis bénéfices, tout en privant le système de précieux capitaux, une situation en fait assez similaire à celle que nous avons vécue avec les abris fiscaux entre 1978 et 1980. Je suis assez vieux pour m'en rappeler, car je travaillais déjà dans l'industrie

à l'époque. La plus grande partie des fonds n'ont pu être conservés au sein de l'industrie, mais celle-ci a tout de même contribué à former bien des gens, moi compris.

Comme vous le savez tous, il existe deux volets de financement au gouvernement du Canada: les crédits d'impôt remboursables et le soutien offert dans le cadre des programmes de Téléfilm Canada, comme le Fonds du long métrage du Canada.

Nous avons été parmi les premiers à bénéficier des crédits d'impôt fédéraux il y a près de 20 ans et nous avons pu assister depuis à une véritable explosion de ce mode de financement ailleurs dans le monde alors que différents pays en sont venus à reconnaître le potentiel de création d'emplois et de génération d'activité économique qu'offre une solide industrie cinématographique. Le Canada a tout de même fait oeuvre de pionnier en la matière. Le reste du monde nous a emboîté le pas pour faire, dans bien des cas, encore mieux que nous. À l'échelle de la planète, le Canada a donc vraiment servi de modèle pour les investissements gouvernementaux fructueux dans l'industrie du film. Très sincèrement, il y a tout lieu de féliciter le ministère du Patrimoine canadien pour avoir su préserver ces outils. À n'en pas douter, ils font partie intégrante de la gamme de mécanismes qui font du Canada un marché concurrentiel pour la production de longs métrages.

Téléfilm Canada semble avoir plutôt bien résisté à la vague récente de compressions budgétaires et en être ressorti en assez bonne posture. On explore actuellement de nouveaux types de production émergente, tout en maintenant le système de financement en fonction de la réussite aux guichets. Étant donné le doigt requis pour superviser à la fois la production en français et en anglais, Téléfilm Canada a accompli un travail remarquable en adoptant une approche à la fois équitable et équilibrée, ce qui n'est pas chose facile. Ceci étant dit, compte tenu des ressources à sa disposition, Téléfilm Canada pourrait vraiment en faire davantage du point de vue de la promotion, et j'y reviendrai dans nos recommandations.

Je crois que votre autre question portait justement sur la promotion.

Le comité souhaitait connaître notre point de vue sur la façon de mettre en valeur l'industrie, les services de production de qualité offerts au Canada et le contenu exceptionnel créé par des Canadiens. Je vais d'abord répondre à la seconde partie de la question, car la promotion de nos services est l'un des piliers du plan d'affaires de Whites et du Comweb group.

J'ai moi-même passé beaucoup de temps à Los Angeles avec mes collègues pour faire connaître Whites et le Canada auprès de la clientèle potentielle que représentent les grands studios, et je peux vous affirmer sans aucune hésitation que lorsque nous parlons aux producteurs de Los Angeles, nous prêchons à des convertis. Ils adorent notre pays. Ils aiment beaucoup tourner des films chez nous et c'est la même chose pour les émissions de télé.

● (1555)

Aux yeux du plus important marché mondial du divertissement, tourner des films dans nos grands centres comme Vancouver, Toronto et Calgary, c'est un peu la même chose que les tourner à Los Angeles ou à New York. Lorsque vous vous trouvez sur un plateau de tournage à Vancouver, Toronto ou Calgary, vous pouvez avoir vraiment l'impression d'être sur un plateau de tournage à New York ou à Los Angeles, parce que bon nombre d'entre nous avons été formés par des équipes de production américaines.

**Le président:** Monsieur Bronfman, vous avez largement dépassé les 10 minutes qui vous étaient allouées.

**M. Paul Bronfman:** Oh, non. Me permettez-vous de conclure?

**Le président:** Vous savez quoi: je vais vous laisser encore 30 secondes, car je sais que vous avez des recommandations à nous soumettre.

Après cela, vous pourrez peut-être fournir d'autres détails en répondant aux questions.

**M. Paul Bronfman:** Merci, monsieur le président. Il y a aussi le fait que je parle un peu plus lentement à cause de mon rhume.

Voici donc nos recommandations. La transparence et la reddition de comptes sont des principes fondamentaux qui doivent guider l'accès aux fonds publics. Les contribuables veulent savoir comment leur argent est dépensé. Nous sommes conscients du fait que les gens peuvent avoir l'impression qu'un producteur bénéficie d'un double avantage en ayant accès à la fois aux crédits d'impôt remboursables du gouvernement fédéral et au financement de Téléfilm Canada. En conséquence, nous estimons que déduire l'aide obtenue à ce niveau est responsable sur le plan fiscal.

Mais le gouvernement fédéral ne devrait pas faire obstacle...

**Le président:** Monsieur Bronfman, je vais devoir vous interrompre. Vous pourrez apporter quelques-unes de ces précisions en répondant aux questions.

**M. Paul Bronfman:** Très bien. Je suis désolé de m'être étendu trop longtemps sur le sujet, monsieur le président.

**Le président:** Nous allons débiter le premier tour de questions où chacun aura droit à sept minutes.

Monsieur Weston.

**M. John Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, PCC):** Merci Paul, Shawn et Peter d'être des nôtres aujourd'hui. Je sais que si j'insiste un peu, M. Leitch pourra nous parler des cerisiers et des crocus que l'on peut voir dans sa région qui est également la mienne. Nous allons vous faire grâce des détails de la situation à Ottawa.

Peter, peut-être pourriez-vous partir le bal en nous rappelant les chiffres que vous avez donnés quant aux revenus générés par votre industrie et au nombre d'emplois qu'elle crée. Ce sont des résultats vraiment impressionnants, et j'aimerais bien que vous puissiez nous les répéter.

**M. Peter Leitch:** Certainement. La valeur totale des activités de production liées uniquement aux films canadiens produits chez nous se chiffrait à 376 millions de dollars en 2013-2014. Le nombre d'emplois ainsi créés correspondait à 8 100 équivalents temps plein. Pour le même exercice, la production de films étrangers, qui compte pour la majorité du travail effectué en Colombie-Britannique, bien que notre contenu canadien soit assurément en croissance, a atteint une valeur de 857 millions de dollars pour un peu plus de 18 000 équivalents temps plein.

**M. John Weston:** Alors, c'est un total de 857 millions de dollars pour l'ensemble des productions et 376 millions de dollars pour les productions canadiennes, n'est-ce pas?

**M. Peter Leitch:** C'est exact.

**M. John Weston:** C'est un nombre très élevé.

Qu'en est-il des revenus et des emplois indirects? J'habite à Vancouver, et mes enfants ont été figurants dans des films. Une émission de télévision a été filmée dans une maison qui appartient à mes parents, et nous l'avons louée à un intervenant de l'industrie cinématographique pendant plusieurs années. Je connais beaucoup de personnes qui profitent de cette industrie de façon indirecte.

Avez-vous des commentaires à l'égard de ce volet de l'industrie cinématographique?

• (1600)

**M. Peter Leitch:** En Colombie-Britannique, depuis plusieurs années, on dépense plus d'un milliard de dollars pour les films et la télévision. Lorsque j'étais vice-président et contrôleur à Cannell Films, je m'occupais d'une pile de chèques, car il fallait payer plus de 5 000 différents marchands.

Je considère que cette industrie ressemble beaucoup à l'industrie du tourisme, surtout en ce qui concerne l'argent dépensé par les États-Unis pour les services. Et cela s'applique également à l'industrie canadienne du long métrage et de la télévision. Nous appuyons certainement des centaines et des milliers de marchands dans une communauté. C'est extrêmement stimulant pour la communauté, non seulement sur le plan financier, mais également sur le plan culturel.

**M. John Weston:** Collaborez-vous avec les intervenants de l'industrie du tourisme afin d'améliorer vos deux secteurs?

**M. Peter Leitch:** La collaboration avec Tourism British Columbia représente très bien ce que nous pourrions améliorer. C'est certainement l'une des initiatives prévues par notre association cette année.

Certains États américains y arrivent très bien. Nous devons faire un peu plus la promotion des avantages que nous créons pour l'industrie touristique.

**M. John Weston:** Nous en avons parlé plus tôt, mais lorsque vous tentez d'attirer la production d'un film, quels pays vous font concurrence?

**M. Peter Leitch:** Les États-Unis — quelques États américains en particulier — nous livrent certainement une concurrence féroce. Cela ne fait aucun doute.

Toutefois, au Canada, et surtout en Colombie-Britannique, nous tentons, entre autres, d'attirer les occasions d'affaires. L'avantage d'attirer les occasions d'affaires américaines, c'est que cela nous permet de bâtir l'infrastructure nécessaire pour cultiver certains talents. Nous sommes situés près de l'Université Capilano et les étudiants nous visitent. Nous les encourageons à produire leurs propres films et à les commercialiser. En fait, la formation donnée dans les établissements d'enseignement est maintenant plus axée sur les films commerciaux, car ils peuvent générer des profits, ce qui permet de soutenir l'industrie à long terme.

Les travaux liés aux services et à la production canadienne nous aident vraiment à bâtir l'industrie, à rassembler le personnel nécessaire et à attirer des talents de classe mondiale.

**M. John Weston:** Paul a dit que les réalisateurs américains adorent tourner des films ici.

Quels facteurs contribuent réellement à attirer un réalisateur ici, Peter?

**M. Peter Leitch:** Il y a plusieurs facteurs.

Ici, en Colombie-Britannique, les arbres sont en fleurs. Il fait 14 degrés et c'est très agréable. Nous pouvons tourner à l'année en Colombie-Britannique.

Je crois que nous avons des gens talentueux partout au Canada. C'est pourquoi, lorsque Paul parlait de la Saskatchewan... c'est une tragédie, car il y a tellement de gens talentueux là-bas. Ces emplois pour lesquels on embauche des gens talentueux mènent à l'innovation, à la création de nouvelles entreprises, et à la création de sous-secteurs de l'industrie. Parmi les fournisseurs actuels de la Colombie-Britannique, on retrouve certaines des meilleures entreprises d'effets visuels du monde. Ces entreprises forment les habitants de la région pour accomplir ce travail. Nous avons vraiment hâte d'accroître notre secteur autochtone afin de pouvoir détenir une plus grande partie des droits de PI. Nous y arrivons en attirant plus d'occasions d'affaires.

**M. John Weston:** Nous aborderons les crédits d'impôt étrangers dans une minute, mais qu'en est-il de faire entrer des gens au pays? Vous vous êtes penchés sur la question, et le ministre de l'Emploi et du Développement social et d'autres intervenants de notre gouvernement aussi. Pouvez-vous nous parler de l'importance d'être en mesure de déplacer des gens à l'intérieur et à l'extérieur du pays?

**M. Peter Leitch:** C'est la façon de bâtir l'industrie au Canada. Nous bâtissons l'industrie en attirant d'abord certains des meilleurs talents des États-Unis, et maintenant de partout dans le monde. Ce sont eux qui ont formé les travailleurs de ce secteur en Colombie-Britannique.

Par exemple, j'ai commencé à travailler avec Steve Beers, un réalisateur américain, lorsque Cannell tournait une émission intitulée *21 Jump Street*. Il est venu en Colombie-Britannique pour tourner cette émission, et nous avons fait venir un grand nombre de dirigeants d'entreprises des États-Unis et d'ailleurs, et maintenant, il réalise une émission appelée *Backstrom*, une émission américaine à laquelle travaille une équipe entièrement composée de Canadiens.

Nous voulons attirer des talents de classe mondiale dans le secteur des effets visuels pour former les gens d'ici, car ce secteur connaît une croissance spectaculaire au pays et il occupe une partie de plus en plus importante dans tous les longs métrages.

Nous aimons que les frontières soient aussi ouvertes que possible. Nous ne voulons certainement pas enlever des emplois aux Canadiens, mais ces membres de l'équipe de tournage et ces acteurs de classe mondiale et de haut niveau nous aident considérablement à bâtir notre infrastructure et à constituer notre bassin de talents.

• (1605)

**Le président:** Merci beaucoup.

La parole est maintenant à M. Stewart. Il a sept minutes.

**M. Kennedy Stewart (Burnaby—Douglas, NPD):** J'aimerais saluer nos témoins.

Je suis Kennedy Stewart. Je viens de Burnaby—Douglas, et je suis donc bien conscient de la valeur ajoutée à notre économie locale par cette industrie, car il y a, je crois, plus de 125 entreprises liées à l'industrie cinématographique à Burnaby. Je vous remercie donc d'être ici aujourd'hui.

**M. Paul Bronfman:** Nous adorons Burnaby.

**M. Kennedy Stewart:** Moi aussi.

J'aimerais revenir sur ce que M. Weston a dit sur la façon de faire entrer et sortir des gens de la Colombie-Britannique. Vous avez expliqué, de façon générale, pourquoi c'est utile, mais j'aimerais que vous approfondissiez la question. Nous pouvons ajouter des détails dans le rapport, et j'aimerais savoir si vous avez une demande spéciale concernant les visas et le va-et-vient des gens à la frontière.

**M. Shawn Williamson:** Je peux peut-être en parler, car je m'occupe quotidiennement des préoccupations liées à l'immigration pour les différents films que nous tournons.

On a modifié la politique en matière d'immigration en ce qui concerne la venue de travailleurs étrangers au Canada. Comme Peter l'a dit, le nombre de membres d'équipes de tournage que nous faisons entrer au pays, généralement à partir des États-Unis, du Royaume-Uni ou de l'Europe, continue de diminuer à mesure que la taille du bassin de travailleurs augmente ici et à mesure que les Canadiens sont de mieux en mieux formés.

On fait maintenant venir beaucoup moins de travailleurs spécialisés d'ailleurs, par exemple des directeurs de la photographie, etc. Toutefois, nous devons toujours faire venir des acteurs américains. Souvent, nous avons besoin d'eux pour promouvoir et vendre le film. C'est généralement une exigence du studio. Lorsque Sony est venu ici pour tourner *L'Interview qui tue!* avec nous, nous avons dû faire venir plusieurs Américains pour que l'entreprise puisse commercialiser le film à l'échelle internationale.

Le problème est maintenant d'ordre pratique, car le temps de traitement est passé d'environ 48 heures à plus de deux semaines. Cela ne pose pas de problème pour les longs métrages, mais lorsqu'on tourne pour la télévision, et qu'on n'attribue pas les rôles avant quelques jours avant le début du tournage, cela peut créer des problèmes. Ce n'est pas un problème de la Colombie-Britannique, mais c'est certainement un problème national.

**M. Kennedy Stewart:** Quel changement pourrions-nous apporter pour vous aider?

**M. Peter Leitch:** Nous collaborons étroitement avec le gouvernement conservateur, et il a apporté quelques changements qui facilitent l'entrée des personnes au pays.

Deux enjeux nous préoccupent. Il y a d'abord la règle « quatre et quatre » selon laquelle après avoir séjourné quatre ans au pays, ces personnes doivent partir pendant quatre ans. Ce n'est pas très sensé pour notre industrie, et c'est un vrai problème. Cette règle et sa mise en oeuvre nous préoccupent beaucoup.

Notre deuxième préoccupation concerne les plans de transition, surtout lorsqu'il s'agit d'effets visuels et d'animation, car nous embauchons autant d'étudiants formés que nous le pouvons, mais nous tentons toujours d'attirer des talents de classe mondiale, et ce sera toujours le cas. Nous ne transformerons pas tous ces emplois en emplois canadiens. Nous embaucherons et formerons de plus en plus de Canadiens, et c'est formidable, mais nous tenterons toujours d'embaucher les meilleurs au monde, car ils apparaissent d'une émission à l'autre autour du monde et nous voulons qu'ils soient en mesure de venir chez nous.

Les règles de transition devraient être les mêmes pour toutes les entreprises, car elles ont toutes les mêmes problèmes. Je crois que c'est l'un des éléments qu'étudient attentivement les syndicats. L'industrie pourrait probablement se surveiller elle-même, et j'aimerais donc que les plans de transition permettent à l'industrie cinématographique et télévisuelle de s'auto-surveiller.

**M. Kennedy Stewart:** D'accord. Nous pourrions peut-être maintenant parler des crédits d'impôt.

Encore une fois, avez-vous des demandes précises en ce qui concerne les crédits d'impôt? Je présume que vous en voulez davantage, mais pouvez-vous nous donner une application ou un pourcentage précis, en main-d'oeuvre ou en capital, et avez-vous une demande précise?

**M. Peter Leitch:** J'aimerais commenter les crédits d'impôt. En fait, nous n'avons pas demandé au gouvernement fédéral d'augmenter les crédits d'impôt, nous lui avons seulement demandé d'éliminer le rajustement à la baisse.

Tout d'abord, les crédits d'impôt fédéraux que nous recevons diffèrent d'une province à l'autre, ce que je trouve insensé. Deuxièmement, le gouvernement fédéral peut tirer de grands avantages des retenues d'impôt pour les talents américains qui viennent ici et les impôts qui lui sont versés.

Si le gouvernement éliminait seulement le rajustement à la baisse, cela permettrait d'investir plus d'argent à l'écran et nous réaliserions des films canadiens de qualité supérieure qui seraient plus faciles à commercialiser à l'échelle mondiale.

• (1610)

**M. Kennedy Stewart:** Je suis désolé, mais pourriez-vous m'expliquer ce que vous entendez par rajustement à la baisse? Je ne connais pas très bien cet élément.

**M. Peter Leitch:** Lorsqu'on effectue un rajustement à la baisse, on soustrait le montant des crédits provinciaux du calcul des crédits d'impôt fédéraux. Autrement dit, si on calculait le crédit d'impôt fédéral à partir de l'assiette fiscale sans déduire les incitatifs offerts par les provinces, cela ferait une grande différence.

**M. Kennedy Stewart:** D'accord.

Mon temps est presque écoulé. J'aimerais donc parler des arts numériques.

Vous avez parlé des effets visuels et de l'émergence de ce volet très important de l'industrie en Colombie-Britannique. J'aimerais savoir dans quelle mesure ces industries sont actuellement distinctes. L'entreprise EA Games se trouve dans ma circonscription, et on me dit que son personnel se déplace parfois entre l'industrie des jeux vidéo et l'industrie cinématographique. La distinction entre ces deux industries est-elle artificielle? S'agit-il d'une seule grande industrie? Comment caractériseriez-vous ces deux groupes?

**M. Peter Leitch:** Je crois que nous collaborons très étroitement. Je crois qu'il faut vraiment se pencher sur la politique fiscale et veiller à ce qu'elle procure des avantages à la fois à l'industrie et au gouvernement. Je ne préconise pas un changement complet, et je crois qu'il y a un risque, car nous commercialisons nos projets sur des marchés différents.

C'est formidable que nous puissions échanger les talents que nous utilisons dans les deux industries. Il faut élargir ce bassin, afin d'avoir une grande industrie numérique et une grande industrie du film et de la télévision. La présence de ces deux industries est extrêmement profitable, mais je ne crois pas que je les combinerai sans d'abord mener une étude approfondie sur la question.

**M. Kennedy Stewart:** Pourriez-vous me donner une idée du transfert de personnel entre les deux volets de ce secteur? Combien de personnes pourraient travailler à la fois sur un film et un jeu vidéo, par exemple? Avez-vous un chiffre approximatif?

**M. Peter Leitch:** Eh bien, c'est différent partout, mais la qualité des jeux vidéo est très élevée maintenant, sans compter que l'animation et les scénarios tirés de la vraie vie sont très réalistes. Mon neveu de Waterloo travaille actuellement pour Microsoft, ici, à Vancouver. Il a certainement suffisamment de talent en programmation pour pouvoir créer des effets visuels pour MPC, par exemple. Nous attirons des gens compétents et ces personnes sont en demande des deux côtés.

**Une voix:** Il y a un chevauchement direct...

**Le président:** Merci. Nous devons poursuivre.

[Français]

Monsieur Dion, vous disposez de sept minutes.

[Traduction]

**L'hon. Stéphane Dion (Saint-Laurent—Cartierville, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur Leitch, monsieur Williamson et monsieur Bronfman.

J'aimerais reprendre où M. Stewart s'était arrêté. J'aimerais que vous précisiez les recommandations que vous avez formulées au comité en ce qui concerne les changements à apporter à certains règlements, programmes ou crédits d'impôts fédéraux de façon à aider l'industrie cinématographique.

Vous aviez commencé à expliquer plusieurs choses, monsieur Leitch. J'aimerais inviter M. Bronfman à réagir à ce que vous avez dit au sujet du crédit d'impôt ou du plan de transition ou de la règle quatre et quatre. J'aimerais également demander à M. Bronfman de préciser ses propres recommandations sur les changements à apporter à certaines politiques fédérales pour aider l'industrie.

**M. Paul Bronfman:** Merci, monsieur Dion. Je suis heureux de vous rencontrer.

Nous recommandons la même chose que Peter, c'est-à-dire que le comité demande l'élimination du rajustement à la baisse à partir des crédits d'impôts provinciaux. Les nouveaux fonds qui entreraient dans le système favoriseraient de nouveaux développements, de nouvelles productions et la création d'emplois connexes dans l'ensemble de la chaîne de valeur de l'industrie. C'est certainement notre première recommandation. Je sais également que d'autres témoins proposeront que les crédits d'impôts fédéraux, ou au moins une partie d'entre eux, servent à libérer les productions de certains frais de financement provisoires qui diminuent simplement les sommes consacrées à l'écran.

Enfin, je suis encore une fois d'accord avec Peter et Shawn, c'est-à-dire que nous proposons le rétablissement du financement de 10,6 millions de dollars qui a été retiré à Téléfilm. Cette compression a été effectuée lorsque le gouvernement présentait un déficit, mais cette année, en grande partie, nous avons un surplus.

Je propose donc vraiment d'éliminer le rajustement à la baisse et de rétablir le financement retiré à Téléfilm.

• (1615)

**L'hon. Stéphane Dion:** Merci beaucoup.

Monsieur Leitch et monsieur Williamson, aimeriez-vous commenter les propositions de M. Bronfman?

**M. Shawn Williamson:** Je crois que nous sommes tous les deux d'accord avec ses propositions.

Le rajustement à la baisse nous empêche d'avoir accès à des fonds que nous aimerions investir dans les films et qui pourraient nous permettre de créer un produit un peu plus concurrentiel. De plus, dans l'Ouest, nous comptons certainement sur Téléfilm lorsque nous le pouvons. Plus les producteurs de longs métrages ont accès au financement, plus leurs films peuvent être concurrentiels et attirants, ce qui leur permet d'être mieux équipés pour faire concurrence aux États-Unis. C'est ce que nous faisons au bout du compte.

**L'hon. Stéphane Dion:** L'élimination du rajustement à la baisse est donc votre principale recommandation?



**M. Peter Leitch:** Le rajustement à la baisse et Téléfilm.

**M. Shawn Williamson:** C'est exact.

**M. Paul Bronfman:** Le rétablissement du financement de Téléfilm ainsi que l'élimination du rajustement à la baisse. C'est exact.

**L'hon. Stéphane Dion:** Pourriez-vous revenir sur le financement de Téléfilm? Quel changement aimeriez-vous apporter?

**M. Paul Bronfman:** Réellement, monsieur Dion, il s'agit seulement de rétablir le financement de 10,6 millions de dollars qui a été retiré à Téléfilm en période de difficultés budgétaires.

**L'hon. Stéphane Dion:** Vous proposez donc de rétablir le financement de 10,6 millions de dollars.

**M. Paul Bronfman:** Oui. Je veux dire que les 10,6 millions seront un montant global, tandis que les retombées se chiffreront dans les dizaines de millions de dollars.

**L'hon. Stéphane Dion:** Proposez-vous autre chose?

**M. Paul Bronfman:** Comme je l'ai laissé entendre à mes collègues, la réduction des crédits d'impôt fédéraux a été pénible pour l'industrie, et nous en parlons à n'en plus finir depuis très longtemps.

**L'hon. Stéphane Dion:** Dans l'industrie, quelqu'un peut-il craindre ces changements et risque-t-il de dire qu'ils ne sont pas la bonne solution, ou bien pensez-vous qu'ils recueilleraient un appui unanime?

**M. Paul Bronfman:** Je pense que l'appui serait unanime. Comme membre du conseil d'administration de l'association canadienne des producteurs — je ne peux pas parler en son nom, mais je le peux certainement en ma qualité de membre du conseil d'administration —, j'ai l'impression qu'il serait unanime.

**M. Peter Leitch:** Au nom de la Motion Picture Production Industry Association, il serait unanime.

**L'hon. Stéphane Dion:** D'accord. Excellent. Je tiens à vous en remercier.

Pouvez-vous expliquer comment ces changements vous aideraient à affronter les défis que posent actuellement les technologies nouvelles, la révolution numérique et toutes les transformations si nombreuses des 10 dernières années? Pour convaincre le gouvernement, exposez votre recommandation complète.

**M. Peter Leitch:** Pourquoi ne pas commencer par celle-ci?

D'abord, des possibilités plus concurrentielles de financement nous permettront d'attirer plus de productions ici. Nous attirons ainsi les chefs de file des technologies en évolution, des sociétés comme MPC, Deluxe, Technicolor et Double Negative. Ce sont des sociétés de production primées, qui introduisent sans cesse de nouvelles technologies.

Quand nous avons tourné ici *La planète des singes*, par exemple, des représentants de Weta sont venus de Nouvelle-Zélande pour former certains de nos gens ici et ils ont apporté de nouvelles technologies relatives, par exemple, à l'allure des singes. Ces technologies se sont répandues dans l'industrie. Nous parlons de longs métrages, de séries télévisées, de jeux et d'autres créations numériques. Elles sont utilisées dans tous ces secteurs. Il n'y a donc pas seulement l'industrie cinématographique qui en profite. Le contenu créatif trouve de bien plus nombreuses applications.

**L'hon. Stéphane Dion:** Merci beaucoup.

**Le président:** Merci.

Revenons à M. Weston.

Je pense que vous allez partager vos sept minutes avec M. Young.

**M. Terence Young (Oakville, PCC):** C'est plutôt le contraire. Merci, néanmoins.

**M. John Weston:** Merci, encore une fois.

Nous, les députés, avons beaucoup de liberté pour notre emploi du temps.

Je pense que mes électeurs veulent que je me porte à la défense du secteur cinématographique pour les motifs que vous avez exposés. Les recettes énormes, le nombre d'emplois, écologiques en plus. Un aspect pas trop visible est la collaboration apparente entre les producteurs et les syndicats. Je l'ai constaté en préparant ma prise de position pour le secteur.

Je me demande, Peter, si vous voulez commencer à répondre à cela. Je pense que c'était exemplaire et que cela nous aide à faire notre travail, qui est de vous aider.

• (1620)

**M. Peter Leitch:** Je pense que, pour nous, c'est une priorité. Lorsque nous siégeons avec notre association, tous les chefs syndicaux sont présents. Nous collaborons très étroitement pour que notre province soit aussi attrayante que possible.

D'autres de nos réalisations, je pense, ne sont pas aussi reconnues. D'abord, les syndicats investissent beaucoup dans la formation, qui profite à tous. Ils investissent beaucoup aussi dans la sécurité et dans la conservation du caractère le plus écologique possible de l'industrie, en Amérique du Nord, en Colombie-Britannique, par exemple. À cet égard, nous avons été un chef de file.

Une autre de nos réalisations importantes est notre collaboration étroite avec les écoles pour que les étudiants puissent travailler sur un plateau et se fassent embaucher dans l'industrie. Shawn et moi avons pris la parole dans des universités. Nous avons encouragé les étudiants à venir chez nous et nous leur avons servi de mentors. Les syndicats excellent aussi dans ce travail. Ils assurent aussi un respect très rigoureux de la sécurité, comme je viens de le dire. Tout cela résulte d'une étroite collaboration, contrairement à ce qui se passe dans d'autres industries.

Shawn.

**M. Shawn Williamson:** La collaboration avec les syndicats, en Ontario et en Colombie-Britannique, n'est pas nouvelle. Mais elle n'existe pas depuis si longtemps. Il a fallu que les producteurs californiens menacent, il y a une quinzaine d'années, de quitter la Colombie-Britannique, s'il n'y avait pas de stabilité syndicale. Depuis, la collaboration a mené à une croissance incroyable, partout au pays.

Nous assistons donc à une collaboration sans précédent entre les syndicats et les patrons de l'industrie.

**M. John Weston:** C'est à peu près le temps de céder la parole à mon collègue Young.

**M. Terence Young:** Merci...

**M. David Hardy (vice-président, Relations avec l'industrie et le gouvernement, William F. White International Inc.):** Je suis désolé, mais je me demande si nous, en Ontario, pouvons faire une observation à ce sujet. Sans vouloir manquer de respect à nos collègues, nous nous sentons un peu seuls, ici, en Ontario.

**M. Terence Young:** J'allais vous poser une question.

**M. Paul Bronfman:** En réalité, la plus grande partie de l'activité cinématographique canadienne, qui ne me semble plus l'objet de l'étude du comité qu'elle était au début, est centrée en Ontario.

**M. David Hardy:** Je pourrais parler rapidement de la question des rapports entre les syndicats et les patrons. J'ai été, pendant 10 ans, agent d'affaires auprès d'un syndicat de techniciens, ici, en Ontario. Depuis longtemps, on reconnaît que la mondialisation de l'industrie nous oblige à collaborer pour affronter la concurrence et résorber le plus possible les problèmes qui, traditionnellement, empoisonnaient les relations syndicales-patronales. Le secteur du cinéma et de la télévision est un modèle à suivre de collaboration entre patrons et syndicats d'autres secteurs au Canada pour devenir plus productifs.

**M. Paul Bronfman:** Nous considérons les syndicats comme nos partenaires. C'est le Canada que nous offrons en modèle aux États-Unis. À nos clients, aux producteurs canadiens, nous disons que les syndicats sont nos partenaires les plus importants.

**M. John Weston:** Je l'ai certainement constaté en préparant ma prise de position pour le secteur. Je vous en remercie.

Allez-y, Terence.

**M. Terence Young:** Merci.

Combien me reste-t-il de temps, monsieur le président?

**Le président:** Il vous reste trois minutes.

**M. Terence Young:** Je vais donc devoir laisser tomber certaines de mes questions.

Monsieur Bronfman, vous avez fait une allusion à Regina et au sort de l'industrie là-bas. Qu'est-il arrivé de nuisible à l'industrie?

**M. Paul Bronfman:** Eh bien, je pense que le gouvernement Wall a pris une décision doctrinaire pour mettre fin aux crédits d'impôt. Moins de 60 jours plus tard, l'industrie était morte.

**M. Terence Young:** Merci.

Vous parlez de « crédit-relais ». À quel retour sur leur investissement les fournisseurs de crédit-relais s'attendent-ils d'un film?

**M. Paul Bronfman:** À autant qu'ils peuvent se le permettre.

**M. Terence Young:** Et cela se situe à combien, habituellement?

**M. Paul Bronfman:** Cela dépend du besoin dans lequel se trouve le producteur. Je le sais, parce que mon fils est producteur de longs métrages canadiens.

• (1625)

**M. Terence Young:** Vous ne vous sentez donc pas à l'aise de fournir...

**M. Paul Bronfman:** Souvent, les producteurs canadiens sont à court d'argent — je ne dirais pas qu'ils en ont désespérément besoin. Ils paient donc des taux d'intérêt très supérieurs à ceux du marché.

**M. David Hardy:** Il s'agit de prêts à haut risque.

**M. Paul Bronfman:** En effet.

**M. Terence Young:** Alors pour un prêt à haut risque, quel est taux? Vingt-cinq pour cent?

**M. Paul Bronfman:** Je dirais de 5 à 20 %.

**M. Terence Young:** D'accord.

**M. Paul Bronfman:** Un taux de 25 % est vraiment exorbitant. Les taux pratiqués sont certainement de quelques points de plus que le taux de base.

Shawn le saurait mieux que moi.

**M. Terence Young:** Shawn, avez-vous une réponse, s'il vous plaît?

**M. Shawn Williamson:** Je pense que nous parlons de soudure entre les crédits d'impôt, parce qu'il s'agit effectivement d'effets du gouvernement canadien... que nous déposons à la banque. L'écart est donc très faible. Quand il s'agit du financement réel d'un film et qu'il est question de financer l'écart plus ou moins grand entre les préventes et les recettes prévues, cet argent coûte très cher, c'est de l'argent de haut risque et, souvent, nous nous attendons à payer un taux élevé.

Je pense que Peter parlait des prêts que nous établissons sur chaque production pour déposer à la banque les montants des crédits d'impôt provinciaux et fédéraux. Il a été proposé au gouvernement d'avancer cet argent et de nous permettre d'économiser les frais bancaires. Le taux est ordinairement le taux de base ou le taux de base plus 1 %.

**M. Terence Young:** Merci.

Monsieur Williamson, qu'est-ce qui est le plus difficile à trouver: les scénarios, les acteurs, les directeurs ou l'argent?

**M. Shawn Williamson:** Ah! Les scénarios ne manquent pas, mais, dans tous les cas, c'est la qualité qui est difficile à trouver.

Je dirais que l'argent est facile à trouver si on tient un bon scénario et un bon directeur. En fin de compte, notre tâche se résume à raconter des histoires. Ce n'est que cela. Pour cela, il faut de bons acteurs, de bons directeurs et de bons conteurs.

**Une voix:** De bons scénarios.

**M. Shawn Williamson:** L'argent suivra.

**M. Terence Young:** J'avais l'impression qu'il y a beaucoup de bons acteurs au Canada. Est-ce vrai?

**M. Shawn Williamson:** Nous avons énormément de bons acteurs au Canada. Le bassin de talents techniques et de créateurs est très profond. Mais nous éprouvons souvent la difficulté de trouver au Canada des noms connus sur la scène internationale.

**M. Terence Young:** Ce qui me conduit à ma prochaine question.

Au Canada, existe-t-il un vedettariat, et comment fonctionne-t-il?

**Le président:** Monsieur Young, je suis désolé, mais vous avez pris plus que les sept minutes prévues.

Nous passons à M. Nantel.

[Français]

Vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

**M. Pierre Nantel (Longueuil—Pierre-Boucher, NPD):** Je vais vérifier si vous pouvez entendre les interprètes. Allons-y.

[Français]

Bonjour, avez-vous accès à l'interprétation simultanée, si je parle en français? Il semble que non.

[Traduction]

Et là? Pas de problème.

[Français]

**M. Paul Bronfman:** Je parle français mais, parce que je demeure à Toronto, je n'ai pas l'occasion de le mettre en pratique.

**M. Pierre Nantel:** Sentez-vous bien à l'aise, monsieur Bronfman.

[Traduction]

Ma question est pour vous, monsieur Bronfman.

**M. Paul Bronfman:** Je sens que je devrai faire attention, plus attention que pour commander un hot dog.

**Le président:** Je crois que vous entendez les interprètes. Si vous voulez...

**M. Pierre Nantel:** D'accord. Pour simplifier — ça devient déjà un peu trop technique —, voilà!

Monsieur Bronfman, je tenais à vous demander...

**L'hon. Stéphane Dion:** Puis-je demander au président que la minute que nous venons de perdre ne soit pas déduite du temps de parole de M. Nantel?

**M. Pierre Nantel:** Je vous en remercie, monsieur Dion.

Je brûlais de vous poser cette question. Pendant combien de temps Comweb a-t-il possédé William White? Je sais que vous n'en êtes plus le propriétaire, mais pendant combien de temps votre société l'a-t-elle eu?

**M. Paul Bronfman:** William F. White appartient à Comweb depuis août 1989, et j'en suis encore le propriétaire. Je suis président et directeur général de Whites.

**M. Pierre Nantel:** Excellent.

**M. Paul Bronfman:** La compagnie aura 52 ans cette année. Conweb existe depuis 27 ans.

**M. Pierre Nantel:** Êtes-vous toujours à Montréal? Je me souviens que vous aviez d'étranges entrepôts sous le pont Champlain.

**M. Paul Bronfman:** Eh bien, comment dire sans blesser personne?

Nous avons fermé boutique à Montréal en 2003, à cause de la corruption. Nous n'y ferons plus affaire à moins que ça ne soit régulier et, malheureusement, à Montréal, personne n'applique la loi. Pour ne pas nous plier à ce jeu, nous sommes partis.

**M. Pierre Nantel:** Eh bien! voilà qui est franchement dit! Je ne m'y attendais pas, parce que la dernière fois que nous sommes allés chez vous, louer une caméra pour une vidéo, nous avons eu l'impression que vous appuyiez beaucoup les jeunes producteurs.

**M. Paul Bronfman:** Je le fais encore. J'adore Montréal.

[Français]

J'ai vécu à Montréal. Je suis né là-bas et j'y ai demeuré pendant 20 ans.

[Traduction]

C'est une ville magnifique, les femmes sont très belles, les restaurants excellents. Mais, pour les affaires, c'est terrible. Voilà pourquoi nous avons décidé de fermer boutique.

**M. Pierre Nantel:** D'accord.

Je suis sûr que vous continuez à vous intéresser à ce qui s'y passe.

**M. Paul Bronfman:** William F. White appartient toujours à Comweb, mais nous sommes inactifs à Montréal. Je reste président et directeur général de Whites. J'ai encore un emploi.

• (1630)

**M. Pierre Nantel:** Je voulais vous demander à vous, et peut-être aux témoins de la Colombie-Britannique, à quel point est important ou agité le monde de la postproduction, avec l'achat et la vente de compagnies. Je sais que beaucoup de changements sont arrivés à Montréal.

Vous êtes peut-être partis, mais Mel Hoppenheim vient de vendre ses studios, et je sais que de très importants studios de prise de son pour la postproduction ont été achetés par Technicolor, qui, à l'époque, était un laboratoire de traitement des films, si je ne fais pas erreur, ou il louait des caméras.

Veillez m'en dire plus, parce que j'ai l'impression que cela fait partie des attraits d'une ville pour divers tournages.

**M. Paul Bronfman:** Je ne peux vraiment rien dire sur ce qui se passe à Montréal, parce que j'en suis parti il y a 12 ans. Je sais que Technicolor et Deluxe ont longtemps eu des installations au Canada. Même si leur siège est aux États-Unis, ils fonctionnent beaucoup comme des sociétés canadiennes.

Quelle était votre question, encore?

**M. Pierre Nantel:** D'abord, à quel point la chaîne de postproduction, prise de son, effets spéciaux, ce genre de chose, est importante...

**M. Paul Bronfman:** Elle est extrêmement importante.

**M. Pierre Nantel:** ... et il y a beaucoup d'achats et de ventes dans les grandes compagnies?

**M. Paul Bronfman:** Pas tant que cela. Les obstacles qui s'opposaient à l'entrée dans le secteur de la postproduction sont tombés. Il est beaucoup plus facile de s'y lancer. Il suffit d'acheter une console de mixage et quelques bidules. Beaucoup plus facile que de diriger une compagnie comme Whites, qui possède un personnel nombreux, beaucoup d'immeubles et qui supporte beaucoup de frais d'immobilisation.

Pendant un certain nombre d'années, les fusions ont été nombreuses dans le secteur de la postproduction, mais ça s'est calmé depuis un certain temps. J'ignore si c'est terminé, mais les sociétés survivantes sont plus fortes.

**M. Pierre Nantel:** À Vancouver, est-ce la même chose?

**M. Peter Leitch:** À Vancouver, ces atouts sont extrêmement importants pour attirer les productions. Ils nous distinguent. Vancouver accueille les meilleures compagnies de postproduction, d'effets visuels et d'animation du monde. Elles nous aideront à attirer la production matérielle.

Nous voulons tout rafler, devenir un centre du divertissement numérique.

**M. Pierre Nantel:** Merci.

Je tiens aussi à vous parler d'une autre chose. Je suis heureux qu'il ait été question de financement, parce que le producteur de *Heartland* me disait combien, d'après lui, c'était un gaspillage d'argent pour tous les joueurs du secteur. Seules les banques, qui détiennent l'argent pour la courte période entre la fin de la production et le dépôt final du chèque chez elles, s'enrichissent.

Est-il vrai qu'il subsiste beaucoup de paperasserie dans le processus de subvention, relativement à la présentation de la demande, et que le chèque se fait longtemps attendre? Est-ce trop long? Pouvons-nous accélérer le processus?

**M. Paul Bronfman:** Oui, il y a beaucoup de paperasserie. Cela prend beaucoup de temps.

**M. Shawn Williamson:** Je pense que le personnel...

**Le président:** Il reste seulement 15 secondes pour conclure.

**M. Shawn Williamson:** Oui, il faut beaucoup de temps entre la fin de la production et l'obtention des chèques du gouvernement. Tout ce qui peut être fait pour rationaliser ce processus... Il me semble que, à l'Agence du revenu du Canada, c'est un problème de personnel. Il nous audite, il nous vérifie, il contrôle toutes les opérations. Le délai entre nos déclarations de revenus et l'arrivée du chèque peut, au mieux, être de six à huit mois, mais il est souvent de plus d'un an à deux ans.

**Le président:** Je remercie nos témoins. Veuillez, le cas échéant, faire parvenir par écrit les compléments d'information que vous posséderiez et qui seraient utiles à notre étude. Nous possédons déjà des renseignements écrits, mais nous avons besoin de ceux que vous auriez en plus. Je vous en remercie beaucoup d'avance.

*[La séance se poursuit à huis clos.]*

---







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>